

**Lexicographie comparée du français et de l’italien :
la place des déonomastiques dans les dictionnaires des deux langues**

Jean-Louis Vaxelaire
ER-TIM, INaLCO

Il semble établi dans la tradition lexicographique européenne que les noms propres ne doivent apparaître dans les dictionnaires. Les raisons de ce rejet ont d’abord été éditoriales (Robert Estienne souhaitait limiter le nombre d’entrée pour proposer un ouvrage maniable avec une typographie claire) pour devenir théoriques (le dictionnaire doit décrire la signification des mots mais si les noms propres n’ont pas de signification, ils ne peuvent être définis). À partir de Samuel Johnson, ce sont mêmes les déonomastiques tels que *Calvinist* ou *Benedictine* qui se voient parfois exclus des nomenclatures.

Cet héritage a été parfaitement assimilé en France. Ainsi que je l’ai montré dans d’autres travaux (Vaxelaire 2005b et à paraître), la distinction entre dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique est ici secondaire car le traitement des noms propres et de leurs dérivés n’est pas particulièrement différent entre des dictionnaires tels que le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* : les noms propres sont relégués dans des suppléments encyclopédiques et leurs dérivés peuvent également être renvoyés en annexe comme le fait le *Petit Robert*. Les lexicographes français se comportent comme si les noms propres ne posaient aucun problème réel : on lit chez des auteurs aussi importants que Josette Rey-Debove ou Alain Rey qu’ils ne relèvent pas vraiment de la langue et qu’en conséquence, ils n’ont pas leur place dans un dictionnaire mais dans une encyclopédie.

Ce parti-pris, même s’il est répandu, n’est cependant pas théoriquement défendable car leur vision d’un signifiant qui ne serait relié qu’à un référent n’est pas acceptable d’un point de vue saussurien et, surtout, entraîne des conséquences pratiques néfastes : en éliminant les noms propres, on ne définit plus de nombreuses locutions en contenant. Si le *talon d’Achille* est expliqué dans les entrées *talon* des dictionnaires de « noms communs », la locution *c’est Byzance* n’est définie nulle part : les dictionnaires de noms propres ne donnent que des informations historiques ou encyclopédiques sur la ville et les dictionnaires de langue ne peuvent proposer à l’entrée *être* toutes les locutions construites avec ce verbe. Quant à imaginer une entrée *Byzance* dans le dictionnaire de langue, les bonnes mœurs lexicographiques s’y opposent. Enfin, l’exclusion de nombreux déonomastiques est un problème grave : on part du principe que les adjectifs dérivés de noms propres sont nécessairement relatifs. Il est plus économique de renvoyer un adjectif relatif tel que *pétainiste* en annexe (une flèche ou un autre symbole expliquant que ce nom provient de celui de Pétain) que d’en faire une entrée. Toutefois, lorsque cet adjectif devient qualificatif (Sarkozy a été accusé d’être *pétainiste* alors qu’il n’a aucun lien direct avec le Maréchal), son intégration dans la nomenclature générale n’est pas automatique et peut prendre du temps.

J’ai toujours été étonné par le fait qu’un lexème tel que *Waterloo*, défini comme une lourde défaite, apparaisse dans les dictionnaires italiens mais pas dans les français (pour qui le nom de *Waterloo* est toujours resté présent, les exemples dans la presse n’ont jamais manqué car, de la politique aux sports en passant par l’économie, les Waterloo sont courants en France). Il me paraît donc utile et enrichissant pour envisager le traitement lexicographique des déonomastiques et des noms propres en France de comparer les pratiques italienne et française.

Le nombre de dictionnaires étudiés n’est pas encore entièrement arrêté car j’ai principalement travaillé en français sur le *Petit Larousse*, le *Petit Robert* et le *TLF* et les dictionnaires italiens sur lesquels je me suis penché (*Zingarelli*, *De Mauro*, *Devoto-Oli*,

Sabatini-Coletti, Garzanti) ont, si l'on excepte le *TLF*, une nomenclature bien plus importante, je prévois donc d'élargir mon panel avec le *Grand Robert* et peut-être d'autres ouvrages.

À partir d'un article précédent où j'ai mis en avant certains manques dans la lexicographie française, j'ai constitué un corpus de déonomastiques, de locutions et de syntagmes figés contenant des noms propres pour comparer le traitement offert par les dictionnaires des deux langues. Les dictionnaires italiens répondent en partie aux objections que j'ai effectuées car ils proposent plus de définitions pour les éléments de ce corpus que leurs équivalents français, mais aussi des définitions qui paraissent plus utiles pour le lecteur. Pour autant, les choix des lexicographes italiens sont parfois critiquables, certains termes qui mériteraient sans doute d'être intégrés ne le sont pas et diverses locutions sont également oubliées.

Cette comparaison permet aussi d'aborder des points théoriques comme la distinction entre nom propre et nom commun. M.-N. Gary-Prieur estime ainsi que *Rambo* dans *jouer les Rambo* ne peut être un nom commun car la présence du référent est encore trop visible. Ce point de vue contestable est récusé par les dictionnaires italiens qui incluent tous des entrées *Rambo* (possédant souvent elle-même des sous-entrées) et *rambismo*. Le *Grande dizionario della lingua italiana* en plusieurs volumes de Salvatore Battaglia (1990) va plus loin en proposant deux significations à *Rambo* (personnage violent et garde du corps), le nom *rambismo* mais aussi deux adjectifs dérivés de ce dernier (*rambista* et *rambistico*), le nom *rambite* (défini comme admiration fanatique du personnage Rambo), un synonyme *rambonite* et un terme proche *rambomania*. Bien que les antonomases avec *Rambo* soient courantes en français, il semble improbable de voir de pareilles entrées dans les dictionnaires français, la lexicographie italienne semble avoir une approche moins normative, plus en phase avec le lexique contemporain.

Pour conclure, j'aborderai la présence de noms propres au sens strict dans les dictionnaires classiques des deux langues (c'est-à-dire que je ne parle pas ici du *Petit Robert des noms propres* ou de ce type d'ouvrage qui n'a de dictionnaire que le nom). On en trouve quelques-uns dans les dictionnaires français (le plus souvent en sous-entrée) et un peu plus dans les dictionnaires italiens car leur approche encyclopédique les pousse à en intégrer quelques-uns¹.

DURO Aldo – 1991, « La lexicographie italienne du xx^e siècle », in F.J. Hausmann *et al.* (éd.) : *Wörterbücher / Dictionnaires / Dictionnaires*, T. 3, Berlin-New York, Walter de Gruyter, p. 1863-1879.
GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (2009). « Le nom propre, entre langue et discours », *Carnets du Cediscor*, n° 11, p. 153-168.

PODEUR Josiane (1999). *Nomination in azione — il nome proprio nelle traduzioni dall'italiano al francese e dal francese all'italiano*, Naples, Liguori.

REY Alain (1977). *Le lexique : images et modèles — Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.

REY-DEBOVE Josette (1998). *La linguistique du signe*, Paris, Armand Colin.

VAXELAIRE Jean Louis – 2005a, *Les noms propres — Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, 952 p.

— 2005b, « Nom propre et lexicographie française », *Corela*, numéro thématique, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1239>.

— à paraître, « Quelles perspectives pour les noms propres », in E. Lamprou & JL Vaxelaire (éd.) : *Actes de la Journée d'études Perspectives en lexicographie*, Paris, Honoré Champion.

¹ Les dictionnaires français font des choix typographiques qui ne permettent pas de savoir si les lexèmes présentés en entrée s'écrivent ou non avec des hauts de casse. Dans les dictionnaires italiens, on remarque de nombreux mots avec une majuscule initiale mais ce ne sont pas nécessairement des noms propres, on note par exemple des emprunts à l'allemand (*Würstel*) ou des termes scientifiques (*Xantoficee*).